

Zeitschrift: Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 56 (1980)
Heft: 6

Artikel: Formation en bibliothéconomie à la bibliothèque de la Faculté des lettres de Genève
Autor: Duperrex, Zlata
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vertretenen Bibliotheken haben ihre Beteiligung zugesagt und die Ausführung von Kopienbestellungen in der beschriebenen Form akzeptiert. Diesem Projekt stimmte die BIOMED-Kommission am 5.9.1980 ebenfalls zu. Während des Versuches fungiert Basel als Zentrale und Clearingstelle. Die Weiterführung wird Gegenstand von Verhandlungen mit der VSB sein.

Lukas Handschin, Medizinische Bibliothek im Kantonsspital Basel

Boîte aux lettres: Formation

Formation en bibliothéconomie à la bibliothèque de la Faculté des lettres de Genève

Le thème de la formation en bibliothéconomie, actuel en ce moment dans les milieux professionnels suisses, nous impose différentes réflexions et discussions. Les remarques suivantes nous esquissent comment la bibliothèque de la Faculté des lettres se charge de cette tâche.

Das Thema der bibliothekarischen Ausbildung, welches zur Zeit bei Schweizer Bibliothekaren großes Interesse beansprucht, bietet Anlaß zu verschiedenen Überlegungen und Diskussionen. Nachfolgende Bemerkungen skizzieren, wie die Bibliothek der Philosophischen Fakultät in Genf ihre Ausbildungsverantwortung wahrt.

Cette bibliothèque est une des plus grandes bibliothèques de l'Université de Genève. Elle a près de 100 000 volumes, un Service audio-visuel et un service de documentation. La bibliothèque a 7 salles de lecture. L'accès est libre aux rayons.

Formation des stagiaires

Depuis 1971, la bibliothèque a formé 32 stagiaires en bibliothéconomie du niveau secondaire et universitaire. Le nombre des travaux de diplôme effectués à la bibliothèque de la Faculté des lettres s'élève à 10.

Les stagiaires en bibliothéconomie sont rémunérés par le Département de l'Instruction publique de l'Etat de Genève.

La bibliothèque forme deux catégories de stagiaires en bibliothéconomie:

- les étudiants de l'IES – Institut d'Etudes Sociales à Genève, et
- les étudiants de l'ABS – Association des Bibliothécaires Suisses.

La condition d'admission à l'IES de Genève est la maturité. Le cas n'est pas le même pour la formation de l'ABS.

Dans les deux catégories des stagiaires mentionnés, nous avons eu aussi des licenciés.

Le salaire mensuel du stagiaire est de Frs. 575.— et, pour un étudiant qui prépare le travail de diplôme en bibliothéconomie, de Frs. 670.—.

L'horaire du stagiaire est de 36 heures par semaine. Il a un jour et demi de congé par mois.

Formation continue

Les bibliothécaires de la Faculté des lettres sont autorisés à suivre les cours de la Faculté des lettres, à raison de 2 heures par semaine pour les personnes travaillant à plein temps, et 1 heure pour les personnes engagées à mi-temps. En plus, les bibliothécaires sont invités à suivre les cours professionnels et à assister aux séminaires et autres réunions organisées pour les bibliothécaires et les documentalistes en Suisse ou à l'étranger. Les participants de ces différentes réunions (congrès et voyages), délégués par la Faculté des lettres, préparent au retour un rapport à l'intention des bibliothécaires de la Faculté des lettres. Le rapport en question est présenté à la réunion des bibliothécaires. Les bibliothécaires ont ainsi l'occasion de faire la connaissance des nouvelles méthodes pratiquées dans les autres bibliothèques et centres de documentation. Souvent les problèmes d'ordre professionnel trouvent alors des solutions favorables.

Voici un extrait de la liste des voyages, congrès et séminaires où la bibliothèque de la Faculté des lettres était représentée:

- 1) Visite des bibliothèques et centres de formation en bibliothéconomie et documentation au Danemark (voyage organisé par le Service suisse aux bibliothèques).
- 2) Voyage d'études de 3 semaines en Grande-Bretagne pour le «3rd International Travelling Summer School» (organisé par les British Assistant Librarians).
- 3) Le récent voyage à Munich du mois de juin 1980 (organisé par l'Association des Bibliothécaires Suisses).

Pour tous ces déplacements à l'étranger, la Faculté des lettres autorise un congé payé. Les autres frais sont à la charge du participant.

Notons que le dernier voyage de nos deux bibliothécaires à Munich a été payé par la Faculté des lettres (le prix de voyage fut de moins de Frs. 300.— par personne).

Formation de niveau universitaire

L'Ecole de Bibliothécaires et la Faculté des lettres de Genève ont établi un plan d'études de niveau universitaire qui comprend la bibliothéconomie (discipline C).

Extrait du plan:

«Avec la collaboration de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, la Faculté des lettres a établi un plan d'études de discipline C ,bibliothéconomie' à l'intention des étudiants qui souhaitent, en plus de la licence ès-lettres, acquérir une formation de bibliothécaire.

Les étudiants que cette discipline C prise hors Faculté intéressé sont rendus attentifs à ce qui suit:

- L'Ecole de bibliothécaires administre ce plan d'études en ce qui concerne les enseignements, les travaux personnels, les stages et les examens;
- Les trois ans d'études prévus pour cette discipline C ne constituent en aucun cas un diplôme professionnel de bibliothécaire, mais la réussite de ce programme d'études permet aux candidats d'entreprendre leur travail de diplôme de bibliothécaire dès qu'ils ont obtenu la licence. Ce qui représente un gain de temps d'études d'un an en tout cas.»

Avec le plan d'études mentionné, la Faculté des lettres s'est attribué la tâche du pionnier pour l'enseignement universitaire de la bibliothéconomie en Suisse.

Pour mener à bien l'organisation des études, il faudrait beaucoup de bonne volonté et de compréhension de la part des deux Institutions chargées de l'enseignement supérieur de la bibliothéconomie à Genève.

Pour terminer les réflexions sur la formation en bibliothéconomie, il est important de mettre en évidence ce qui suit:

- 1) Les diplômes suisses de bibliothécaires sont délivrés par:
a) L'Ecole des bibliothécaires de Genève, et b) l'Association des Bibliothécaires Suisses.
Ces deux diplômes *n'accèdent pas au niveau universitaire*.
- 2) En 1977, la Faculté des lettres de Genève, avec la collaboration de l'Ecole des bibliothécaires de Genève, a établi un plan d'études de *niveau universitaire* qui comprend la bibliothéconomie comme discipline C.
- 3) L'Ecole Polytechnique fédérale organise des cours de niveau universitaire pour la documentation pendant un semestre.

L'Association des Bibliothécaires Suisses, notamment «La Communauté de travail des bibliothèques universitaires», serait invitée à étudier l'établissement d'un plan d'études en bibliothéconomie de niveau universitaire pour toute la Suisse.

Zlata Duperrex, Chef Bibliothécaire